

Paris, le 14 avril 2022

Transition énergétique : face à l'urgence, les Français n'ont pas cinq ans à perdre

L'énergie est au cœur du quotidien des Français. Elle représente d'abord un élément déterminant du pouvoir d'achat. Elle est un levier indispensable pour relever le défi de l'urgence climatique. Enfin, elle est un élément constitutif de notre propre souveraineté, comme la guerre en Ukraine est venue brutalement nous le rappeler.

Dans ce contexte, les énergies renouvelables, pour produire de l'électricité, de la chaleur ou du gaz, sont l'une des composantes indispensables d'un avenir meilleur. Elles constituent des solutions immédiatement opérables et incontournables quels que soient les scénarios énergétiques crédibles sur la table. Elles sont une condition de la reprise de notre souveraineté énergétique. Elles permettent le développement de filières industrielles et d'emplois au sein de nos territoires. Elles sont un levier concret pour réduire la facture énergétique des Français. Elles préserveront nos écosystèmes, nos forêts, nos rivières, notre agriculture d'une insécurité climatique incontrôlée.

Les cinq années qui viennent seront décisives, pour la planète comme pour notre pays. A l'heure du choix de second tour de l'élection présidentielle, et alors que la France est le seul pays d'Europe à ne pas atteindre ses objectifs en matière d'énergies renouvelables, il convient de regarder en détail la réalité des projets soumis au choix des Français, et ils sont bien différents sur ce sujet aussi.

Moratoire sur le solaire et l'éolien, démantèlement progressif des sites éoliens existants, subventions aux fossiles... le programme de Marine Le Pen est à rebours des défis à relever, entretenant l'illusion qu'on pourrait ne rien changer à nos modes de vie sans être rattrapés par le changement climatique. Il constituerait une régression majeure, pour notre pays et pour le climat, en faisant repartir à la hausse nos émissions de gaz à effet de serre et nos importations d'énergies fossiles, aux frais des contribuables ou des consommateurs les plus précaires. Avec à la clé, des destructions d'emplois et la faillite des entreprises de la transition énergétique. A l'heure où nos voisins accélérèrent, la France s'isolerait alors que l'Europe compte sur elle, dans un effort de responsabilité collective et multilatérale.

Multiplier par dix la puissance solaire de la France, construire 50 parcs éoliens en mer, poursuivre le développement de l'éolien terrestre, accélérer le développement de la chaleur et des gaz renouvelables, exploiter le potentiel hydraulique, développer des filières industrielles du renouvelable, produire de l'hydrogène décarboné, le tout en concertation avec les populations... même s'il demeure perfectible et que beaucoup dépendra des moyens qui seront déployés pour être à la hauteur des enjeux, le projet d'Emmanuel Macron l'emporte à la comparaison.

Les enjeux de l'élection prochaine dépassent très largement le seul champ du climat et de l'énergie. Mais s'il fallait juger à cette seule aune, il y a là deux projets radicalement différents. La démocratie nous permet de voter : profitons-en ! Dans l'intérêt bien compris des générations présentes et en responsabilité morale devant nos enfants, soyons à la hauteur de l'urgence climatique en accélérant dès le quinquennat à venir la transition énergétique plutôt que de lui tourner le dos. Comme il l'a toujours été, le SER reste engagé et ambitieux pour inventer et bâtir, dans la concertation, un avenir énergétique désirable, mobilisant toutes les énergies renouvelables.

Contact presse:
Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.